

1439 12/07
64215 EURCOM UW
21877 COMEU B

432

DE : C.C.E. BRUXELLES - 636084 - LECTEUR OPTIQUE
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF: 20:39 7-12-84 000130073 - 000133767

H.D.	D.H.D.	INFO.	TRADE	AGRI.	LEGAL	FIN & INV.	SCI & TECH.	AC	40 ALL			

DUPLICATA POSSIBLE
TLX N 218443-SG B 11/50

TELEX HEBDOMADAIRE NR 194 DU 7 DECEMBRE 1984 A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TTERS.

1. INTRODUCTION

LE CONSEIL EUROPEEN DE DUBLIN

LE PRESIDENT THORN ET M. NATALI ONT RENDU COMPTE DE LA SESSION DU CONSEIL EUROPEEN LUNDI ET MARDI A DUBLIN. LES CHEFS DE GOUVERNEMENT ONT ETE CONFRONTES AVEC LES DIFFICULTES POLITIQUES LES PLUS SERIEUSES QU'ILS N'ONT PU RESOUDRE QUE PARTIELLEMENT. CE QUI ETAIT POLITIQUEMENT INDISPENSABLE A ETE CEPENDANT OBTENU, C'EST-A-DIRE DES DECISIONS QUI PERMETTENT DE RELANCER LA NEGOCIATION AVEC L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL, MEME SI CES DECISIONS SONT ACTUELLEMENT GREVEES PAR UNE RESERVE DE LA GRECE. IL IMPORTE DONC QUE LE CONSETL, AVEC L'AIDE DE LA COMMISSION, ARRIVE A DEGAGER DANS UN PROCHE AVENIR UNE DECISION SATISFAISANTE SUR LES PROGRAMMES INTEGRES MEDITERRANEENS AFIN DE REMPLIR LES ENGAGEMENTS PRIS A L'EGARD DE LA GRECE.

LES RESULTATS DE DUBLIN SONT UN NOUVEAU PROGRES VERS LA CONCLUSION DE LA ''NEGOCIATION D'ENSEMBLE'' COMMENCEE AU CONSEIL EUROPEEN DE STUTTGART EN JUIN 1983. LA DIFFICULTE DES DISCUSSIONS ET LES TENSIONS QU'ELLES ENTRAINENT MONTRENT A QUEL POINT IL EST NECESSAIRE AUJOURD'HUI D'EN FINIR AVEC LES CONTROVERSES DU PASSE QUE LES CHEFS DE GOUVERNEMENT AVAIENT VOULU REGLER GLOBALEMENT POUR QUE LA COMMUNAUTE PUISSE A NOUVEAU SE SAISIR DES PROBLEMES DE SON AVENIR.

TOUTES LES DELEGATIONS ONT DU RECEVOIR LE TEXTE DES CONCLUSIONS DE LE PRESIDENCE ADOPTEES A DUBLIN QUI PORTAIENT SUR :

- LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE,
- L'ENVIRONNEMENT (POLLUTION PAR LES VEHICULES A MOTEUR),
- LES RAPPORTS INTERIMAIRES DES COMITES AD HOC ''QUESTIONS INSTITUTIONNELLES'' ET ''EUROPE DES CITOYENS'',
- LE RAPPORT ANNUEL SUR L'UNION EUROPEENNE,
- LA FAMINE EN AFRIQUE.

(ON NOTERA QUE LES PROBLEMES RELATIFS AUX PROGRAMMES MEDITERRANEENS INTEGRES, AU MARCHÉ DU VIN ET A L'ELARGISSEMENT, TOUCHES PAR LA RESERVE FONDAMENTALE HELLENIQUE NE FONT PAS L'OBJET DE CONCLUSIONS PUBLIQUES. LE TEXTE DE L'ACCORD SUR LE VIN EST SORTI ENSUITE COMME ''ANNEXE'' AUX CONCLUSIONS DE LA PRESIDENCE. ON TROUVERA AU CHAPITRE DE L'ELARGISSEMENT LES DECLARATIONS DU PREMIER MINISTRE GREC ET DU PRESIDENT DU CONSEIL EUROPEEN).

Western Union Telex International, Inc. Western Union Telex International, Inc.

Western Union Telex International, Inc. Western Union Telex International, Inc.

AU TITRE DE LA COOPERATION POLITIQUE, LES CONCLUSIONS ONT PORTE SUR :

- LE MOYEN ORIENT : CONFLIT ISRAELO-ARABE, LIBAN IRAN/IRAK,
- L'AMERIQUE CENTRALE,
- LES RELATIONS EST-OUEST,
- LE TERRORISME ET L'ABUS DE L'IMMUNITE DIPLOMATIQUE.

2. AFFAIRES INTERIEURES

2.1 CONSEIL ''PECHE'' (4 DECEMBRE)

A) VOLET INTERNE

LA PRESIDENCE ESPERE TOUJOURS ADOPTER LES TAC ET QUOTAS AVANT LE DEBUT DE LA CAMPAGNE. CETTE ADOPTION EST CEPENDANT CONDITIONNEE PAR UN ACCORD PREALABLE AVEC LA NORVEGE QUI

CONTROLE AVEC LA COMMUNAUTE PRES DE 50 D/O DE SES STOCKS DE HARENG. LES MINISTRES PEUVENT SE REUNIR ENCORE DANS LA SEMAINE AVANT NOEL AFIN DE REPARTIR LES TAC ET QUOTAS POUR 1985.

LE CONSEIL A EGALEMENT EU UNE DISCUSSION SUR LES PRIX D'ORIENTATION SUR BASE D'UNE SOLUTION DE COMPROMIS QUI, SANS DEPASSER LE TAUX MAXIMUM DE 6 D/O, PREVOIT UNE AUGMENTATION DE PRIX LEGEREMENT SUPERIEURE A CELLE PROPOSEE INITIALEMENT.

B) VOLET EXTERNE

LE CONSEIL A ADOPTE LES QUOTAS DE CAPTURE DANS LES EAUX CANADIENNES, DANS LA ZONE DEFINIE PAR LA CONVENTION NAFO AINSI QUE DANS LES EAUX DE LA SUEDE.

POUR LA GUYANE FRANCAISE, LA COMMISSION S'EST ENGAGEE A PRESENTER AVANT LA FIN DU MOIS DE DECEMBRE DES PROPOSITIONS.

ENFIN, RECONNAISSANT L'INTERET POUR CERTAINS ETATS MEMBRES D'UN ACCORD AVEC LES PAYS DE LA BALTIQUE, LE CONSEIL EST CONVENU DE REEXAMINER CETTE QUESTION EN JANVIR.

EN MATIERE DE CONTROLE DES CAPTURES, LA COMMISSION A INSISTE SUR LA NECESSITE D'AMELIORER L'ECHANGE D'INFORMATIONS AVEC CERTAINS PAYS TIERS, PARTICULIEREMENT LA NORVEGE, SUR L'ETAT D'EPUISEMENT DES QUOTAS DONT BENEFICIENT LES PECHEURS DE LA COMMUNAUTE ET PREVENIR AINSI LES PROBLEMES POLITIQUES QUI SE CREENT PARFOIS DANS SES RELATIONS INTERNATIONALES.

2.2 CONSEIL ''ENVIRONNEMENT'' (6 DECEMBRE)

A) PLOMB DANS L'ESSENCE ET POLLUTION PAR LES GAZ D'ECHAPPEMENT
LE CONSEIL EST PARVENU A UN ACCORD SUR LA DIRECTIVE CONCERNANT L'HARMONISATION DANS LES ETATS MEMBRES DE LA TENEUR EN PLOMB DANS L'ESSENCE. CETTE DIRECTIVE, QUI SERA FORMELLEMENT ADOPTEE APRES AVIS DU PARLEMENT, PREVOIT L'INTRODUCTION OBLIGATOIRE DE L'ESSENCE SANS PLOMB EN OCTOBRE 1989, SANS EXCLURE L'ADOPTION DE MESURES EN VUE D'UNE INTRODUCTION A UNE DATE PLUS RAPPROCHEE. LES ETATS MEMBRES POURRONT D'AILLEURS, PARALLELEMENT, REDUIRE LA TENEUR DE 0.4 GR/LT. A 0.15 G/L DES QU'ILS LE JUGERONT APPROPRIE.

PAR AILLEURS, TOUTES LES DELEGATIONS ONT RECONNU LA NECESSITE D'UNE HARMONISATION URGENTE DES MESURES PROPRES A REDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR PAR LES GAZ D'ECHAPPEMENT DES VEHICULES A MOTEUR. UN GROUPE DE TRAVAIL FERA RAPPORT FIN JANVIER POUR PERMETTRE UNE SOLUTION COMMUNAUTAIRE DANS LE CALENDRIER FIXE PAR LE CONSEIL EUROPEEN.

B) DIOXYDE D'AZOTE

LE CONSEIL A CONFIRME L'ACCORD OBTENU LORS DE SA SESSION DE JUIN SUR LA DIRECTIVE IMPOSANT DES NORMES DE QUALITE D'AIR POUR LA DIOXYDE D'AZOTE.

C) SYSTEME D'INFORMATION SUR ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

LE CONSEIL A ADOPTE UN PROGRAMME DE TRAVAIL CONCERNANT UN PROJET EXPERIMENTAL POUR LE RASSEMBLEMENT, LA COORDINATION ET LA COMPATIBILITE DES INFORMATIONS SUR L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES NATURELLES DE LA COMMUNAUTE. CE PROGRAMME, PREVU POUR LA PERIODE 1985-1988, PREVOIT NOTAMMENT DES ACTIONS PRIORITAIRES DANS LES DOMAINES SUTVANTS : BIOTOPES, DEPOTS ACIDES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MEDITERRANEE.

D) ADOPTION DE LA DIRECTIVE DITE 'SEVESO'

LES AUTRES PROJETS DE DIRECTIVES A L'ORDRE DU JOUR :

- POLLUTION PROVOQUEE PAR LES DECHETS DE L'INDUSTRIE DU DIOXYDE DE TITANE,
 - EVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT DE CERTAINS OUVRAGES PUBLICS ET PRIVES,
 - LIMITATION DES EMISSIONS POLLUANTES DES GRANDES INSTALLATIONS DE COMBUSTION,
 - EMBALLAGES POUR LIQUIDES ALIMENTAIRES
- N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'ACCORD.

2.3 QUESTIONS BUDGETAIRES

LA COMMISSION A PREPARE LA SESSION DU PARLEMENT QUI S'OUVRE LA SEMAINE PROCHAINE A STRASBOURG ET QUI SERA DOMINEE PAR LA DISCUSSION DU BUDGET DE 1985. LA COMMISSION ESSAIERA DE CONTRIBUER A UN RAPPROCHEMENT DES POINTS DE VUE ENTRE CONSEIL ET PARLEMENT INDISPENSABLE POUR QU'UNE DECISION SUR LE BUDGET SOIT POSSIBLE EN FAISANT JOUER A PLEIN LES PROCEDURES DE CONCERTATION PARLEMENT/CONSEIL/COMMISSION.

SUR LA DISCIPLINE BUDGETAIRE, LE PRESIDENT THORN A INDIQUE, DANS LA CONFERENCE DE PRESSE QUI A SUIVI LE CONSEIL EUROPEEN, QUE LA COMMISSION N'EST PAS SATISFAITE DE L'ACCORD INTERVENU : LES AMENDEMENTS PROPOSES PAR LE PRESIDENT N'ONT PAS ETE RETENUS, LE CONSEIL EUROPEEN SE BORNANT A ENVOYER AU PARLEMENT LE TEXTE ADOPTE UNILATERALEMENT PAR LE CONSEIL EN L'ACCOMPAGNANT D'UNE LETTRE MARQUANT SA VOLONTE DE COOPERATION.

LA COMMISSION A DECIDE DE VERSER UNE DEUXIEME TRANCHE D'AVANCES AUX ETATS MEMBRES POUR LES DEPENSES DE FEOGA GARANTIE. ELLE MOBILISERA A CETTE FIN LA QUASI TOTALITE DES CREDITS INSCRITS DANS LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1984. CE DEUXIEME VERSEMENT NE COUVRIRA PAS LA TOTALITE DES DEMANDES DES ETATS MEMBRES, CE QUI CONFIRME LE BIEN-FONDE DES PREVISIONS DE BESOINS QUE LA COMMISSION AVAIT FAITES IL Y A QUELQUES MOIS.

2.4 ACIER : PROGRAMME PREVISIONNEL

LA COMMISSION A APPROUVE EN PREMIERE LECTURE LE TEXTE DU PROGRAMME PREVISIONNEL ACIER POUR LE 1ER TRIMESTRE 1985. CE TEXTE SERA SOUMIS POUR DISCUSSION AU COMITE CONSULTATIF CECA LES 13 ET 14 DECEMBRE A LUXEMBOURG.

LE TEXTE DU DOCUMENT PARLE EN TERMES PRUDENTS DES PERSPECTIVES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE, CE QUI SE REFLETE AUSSI DANS LES TAUX D'ABATTEMENT DES QUOTAS QUI ONT ETE FIXES, D'UNE MANIERE CONSERVATOIRE, POUR CE MEME TRIMESTRE LORS DE LA REUNION DE LA COMMISSION DU 21 NOVEMBRE (EN FAIT, LES FACTEURS DE HAUSSE ET DE BAISSSE DANS L'UTILISATION DE L'ACIER S'EQUILIBRENT A PEU PRES).

2.5 PRODUITS TRANSFORMES A BASE DE CEREALES

LA COMMISSION VIENT DE PROCEDER A LA REVISION DE LA METHODE DE CALCUL DES RESTITUTIONS A L'EXPORTATION POUR TROIS GROUPES DE PRODUITS TRANSFORMES A BASE DE CEREALES :

- PRODUITS DE PREMIERE TRANSFORMATION,
- PRODUITS TRANSFORMES HORS ANNEXE II,
- ALIMENTS COMPOSES.

L'OBJECTIF EST TOUJOURS DE COMPENSER LES DIFFERENCES DE PRIX DES MATIERES PREMIERES, C'EST-A-DIRE DES CEREALES COMMUNAUTAIRES PAR RAPPORT AUX PRIX MONDIAUX. LA RESTITUTION SERA DORENAVANT CALCULEE POUR CHAQUE CEREALE A PARTIR DU PRELEVEMENT MOYEN AU COURS DU MOIS PRECEDENT MAIS AVEC UNE SERIE DE CORRECTIFS DESTINES A CERNER DE PLUS PRES LES REALITES DU MARCHÉ QU'AVEC LE SYSTEME FORFAITAIRE ACTUEL.

(ATTENTION DIS : LE NOUVEAU SYSTEME AURA EGALEMENT POUR EFFET DE METTRE LA COMMUNAUTE DANS UNE MEILLEURE POSITION AU REGARD DES DISCUSSIONS QUI SE DEROULENT ACTUELLEMENT AU SEIN DU GATT CONCERNANT LES SUBVENTIONS A L'EXPORTATION, LESQUELLES DOIVENT SE LIMITER A COMPENSER LE COUT DES MATIERES PREMIERES. FIN DIS)

3. ELARGISSEMENT

3.1 ADDENDUM AUX CONCLUSIONS DU CONSEIL EUROPEEN

STATEMENT BY THE GREEK PRIME MINISTER AT THE EUROPEAN COUNCIL DUBLIN, ON DECEMBER 4 :

THE GREEK DELEGATION DOES NOT AGREE WITH ENLARGMENT UNLESS A SATISFACTORY POSITION OF THE COMMUNITY IS TAKEN ON INTEGRATED MEDITERRANEAN PROGRAMMES. THIS IS ALSO THE GREEK POSITION CONCERNING WINE.

STATEMENT BY THE PRESIDENT OF THE EUROPEAN COUNCIL ON DECEMBER 4 :

THE NEGOTIATIONS ON ENLARGMENT WILL THEREFORE HAVE TO PROCEED ON AN AD REFERENDUM BASIS IN VIEW OF THE ABOVE DECLARATION, PLACING A GREEK RESERVE ON THIS ISSUE.

3.2 COMMENTAIRES DU PORTE-PAROLE DE LA COMMISSION (RESUME NON

ATTRIBUABLE)

AU LENDEMAIN DU CONSEIL EUROPEEN, LA COMMISSION -QUI RESTE EN CONTACT ETROIT AVEC LES DEUX PAYS CANDIDATS- A POURSUIVI LA MISE AU POINT DE LA POSITION COMMUNAUTAIRE SUR LES DOSSIERS RESTANT OUVERTS POUR LA REPRISE DES NEGOCIATIONS, DANS LA PERSPECTIVE DU CONSEIL DES 17/18 DECEMBRE.

LA COMMISSION A EXPRIME SA PREOCCUPATION POUR LES RETARDS INTERVENUS ET LE CALENDRIER PREVISIBLE. EN EFFET, ELLE ESTIME QUE TROIS HYPOTHEQUES PESENT SUR LES NEGOCIATIONS :

- UN ACCORD D'ENSEMBLE POURRAIT INTERVENIR FIN MARS AU CONSEIL EUROPEEN, CERTAINS DOSSIERS POUVANT ETRE NEGOCIES COURANT AVRIL. DANS CE DELAI, OU PLUS TOT SI POSSIBLE, UN ACCORD DEVRA ETRE RECHERCHE SUR LES PROGRAMMES MEDITERRANEENS INTEGRES POUR PERMETTRE DE LEVER LA RESERVE GENERALE HELLENIQUE SUR LE DOSSIER ELARGISSEMENT.

- LE FAIT POUR LES DIX DE NEGOCIER SOUS L'HYPOTHEQUE DE CETTE RESERVE POURRAIT INCITER LES PARTENAIRES ESPAGNOL ET PORTUGAIS A NE PAS 'SE DECOUVRIR' AUSSI LONGTEMPS QUE LA POSITION DES DIX N'EST PAS UNANIME.

- ENFIN, LA NEGOCIATION SERA EGALEMENT AFFECTEE PAR UN DOUBLE TELESCOPAGE : AVEC LES GRAVES DIFFICULTES BUDGETAIRES PREVISIBLES (BUDGET ET RESSOURCES PROPRES EN RAISON DE LEURS LIENS ETROITS AVEC L'ELARGISSEMENT ET RISQUES DE QUERELLES ENTRE LES INSTITUTIONS A PROPOS DE LA DISCIPLINE BUDGETAIRE) ET AVEC L''INSTRUCTION'' DU PAQUET DES PRIX AGRICOLES ET MESURES CONNEXES POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE.

LA VOLONTE DES DOUZE ET DE LA COMMISSION DE TENIR LA DATE DU 1ER JANVIER 1986 N'EST PAS EN CAUSE MAIS LES RETARDS DANS LA NEGOCIATION ET LES DELAIS DE MISE AU POINT DES TEXTES NE PERMETTRONT DE SAISIR LES DOUZE PARLEMENTS NATIONAUX QU'A UNE DATE PROCHE DES VACANCES PARLEMENTAIRES : LA RATIFICATION AVANT LE 31 DECEMBRE 85 EST POSSIBLE MAIS N'EST PAS ASSUREE.

4.RELATIONS EXTERIEURES

4.1 DECLARATIONS SUR LA SITUATION EN AFRIQUE

A) NATIONS UNIES

L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES A ADOPTE PAR CONSENSUS UNE LONGUE DECLARATION QUT CONSTITUE PEUT-ETRE LE TEXTE LE PLUS IMPORTANT DE CETTE 30EME SESSION. IL S'AGIT EN EFFET D'UN ENGAGEMENT POLITIQUE TRADUISANT UNE REELLE VOLONTE D'ABOUTIR A UN ACCORD SUR UNE POLITIQUE A COURT ET A LONG TERME PROPRE A SURMONTER LES DIFFICULTES QUE TRAVERSE L'AFRIQUE.

UNE AIDE EST REQUISE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE A UNE ECHELLE MASSIVE DANS LES DOMAINES SUIVANTS : AIDE ALIMENTAIRE SUPPLEMENTAIRE ET AUTRES BESOINS DE PREMIERE URGENGE, AINSI QUE L'AIDE TECHNIQUE ET FINANCIERE NECESSAIRES A LEUR TRANSPORT, STOCKAGE ET DISTRIBUTION, L'AMELIORATION DES APPORTS D'EAU, DES MESURES EN MATIERE DE SANTE ET DE NUTRITION, SPECIALEMENT CELLES DESTINEES AUX REFUGIES, LA PROTECTION DES TROUPEAUX, LA PROMOTION DES PROJETS D'ENERGIE NOUVELLE ET RENOUELABLE, SPECIALEMENT DANS LES REGIONS RURALES.

UNE ACTION URGENTE S'IMPOSE DANS LE BUT DE SECONDER LES EFFORTS NATIONAUX ET REGIONAUX DE MISE EN OEUVRE DU PLAN REGIONAL D'ACTION VISANT A COMBATTRE LES CONSEQUENCES DE LA SECHERESSE EN AFRIQUE, AINSI QUE LA DESERTIFICATION.

LES CREDITEURS BILATERAUX ET MULTILATERAUX DEVRAIENT PRENDRE DES MESURES CONCERTEES AFIN DE SOULAGER LE POIDS DE LA DETTE DES PAYS AFRICAINS.

L'ASSEMBLEE GENERALE PRESSE LA BANQUE MONDIALE D'EXPLORER AVEC LES DONATEURS DES APPROCHES REALISTES, Y COMPRIS DES FACILITES SPECIALES EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES REQUISES POUR L'EXECUTION DE SON PROGRAMME SPECIAL POUR L'AFRIQUE SUD-SAHELIENNE.

B) CDE : COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT (PARIS 3/4 DECEMBRE)

DANS UNE REUNION A HAUT NIVEAU LES 17 PAYS OCCIDENTAUX DU CAD ET LA COMMISSION 'ONT RECONNU L'URGENTE NECESSITE D'UNE AIDE SUPPLEMENTAIRE AUX PAYS D'AFRIQUE SUB SAHARIENNE', SE SONT DECLARES 'PRETS A OEUVRER AVEC LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU POUR ORGANISER UNE ACTION EFFICACE D'URGENCE AU NIVEAU INTERNATIONAL' ET 'ONT LARGEMENT SOUSCRIT A LA PROPOSITION TENDANT A CE QUE LA BANQUE MONDIALE ORGANISE PROCHAINEMENT UNE REUNION DES DONNEURS D'AIDE COMPTE TENU DE L'URGENTE NECESSITE DE MOBILISER UNE AIDE EXTERIEURE SUPPLEMENTAIRE, PAR EXEMPLE PAR LA CREATION D'UNE FACILITE SPECIALE POUR ETAYER LES PROGRAMMES DE REFORME DES PAYS AFRICAINS'.

C) CONSEIL EUROPEEN DE DUBLIN

DE LEUR COTE, LES CHEFS D'ETAT OU DE GOUVERNEMENT DES DIX, EN SE FELICITANT DE LA DECLARATION ADOPTEE A NEW YORK, ONT EUX MEMES CONSACRE -DANS LEURS CONCLUSIONS- UNE LONGUE DECLARATION SUR LA FAMINE EN AFRIQUE OU ILS SOULIGNENT L'URGENCE D'UNE ACTION INTERNATIONALE CONCERTEE.

ON RETIENDRA EN PARTICULIER :

- LEUR VOLONTE DE PORTER A 1.2 MILLIONS DE TONNES LA CONTRIBUTION TOTALE DE LA COMMUNAUTE ET DE SES ETATS MEMBRES D'ICI LA PROCHAINE RECOLTE ET UN APPEL AUX AUTRES PAYS DONATEURS DE CONSENTIR LE MEME EFFORT AFIN DE FAIRE FACE AUX BESOINS GLOBAUX ESTIMES A 2 MIO DE TONNES.
- LA NECESSITE D'AMELIORER LA COORDINATION CE/ETATS MEMBRES/AUTRES DONATEURS ET ONG POUR LA MISE EN OEUVRE.

- LA NECESSITE DE FAVORISER LE PROCESSUS DE REPRISE ET DE REDRESSEMENT DES PAYS D'AFRIQUE ET LE SOUTIEN ACTIF DE LA COMMUNAUTE POUR PARVENIR A L'AUTOSUFFISANCE ET A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET METTRE EN OEUVRE DES ACTIONS A LONG TERME POUR COMBATTRE LA SECHERESSE ET LA DESERTIFICATION.



4.2 CANADA

A) COOPERATION

ON 27 NOVEMBER THE FIRST EC/CANADA BUSINESS COOPERATION CONFERENCE TOOK PLACE IN TORONTO. THE CONFERENCE WAS ORGANISED BY THE COMMISSION IN THE CONTEXT OF THE 1976 EC/CANADA FRAMEWORK AGREEMENT FOR COMMERCIAL AND ECONOMIC COOPERATION. OVER A DOZEN SENIOR BUSINESS EXECUTIVES FROM EUROPE AND CANADA PRESENTED THEIR INSIGHTS AND EXPERIENCE IN THE AREAS OF INVESTMENTS, JOINT VENTURES, TECHNOLOGY AND KNOW-HOW TRANSFERTS, MARKETING AND SALES, PHYSICAL DISTRIBUTION AND FINANCING BETWEEN EUROPEAN AND CANADIAN COMPANIES. MR. IVOR RICHARD ATTENDED THE CONFERENCE.

B) HIGH LEVEL CONSULTATION

ON 29/30 NOVEMBER 1984 THE 23RD ROUND OF CONSULTATIONS TOOK PLACE IN OTTAWA. THE CANADIAN DELEGATION WAS LED BY MR. MOLGAT, ASSISTANT DEPUTY MINISTER, DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS. THE DISCUSSIONS COVERED ECONOMIC, ENERGY AND TRADE POLICY ISSUES. THE CANADIAN SIDE GAVE AN OVERVIEW OF THE ONGOING POLICY REVIEWS IN WHICH THE NEW CANADIAN GOVERNMENT IS ENGAGED IN.

AMONG OTHER TOPICS, COMMON CONCERN WAS EXPRESSED ABOUT CONTINUING PROTECTIONIST PRESSURES IN THE USA AND THE NECESSITY OF IMPROVING THE JAPANESE IMPORT PERFORMANCE.

(PAR AILLEURS, LA COMMISSION PROPOSE L'OUVERTURE POUR L'ANNEE 1985, D'UN CONTINGENT TARIFAIRE COMMUNAUTAIRE, EN EXEMPTION DE DROITS, POUR LE PAPIER JOURNAL D'UN VOLUME DE 1,5 MIO T. CE VOLUME POURRA ETRE REDUIT EN COURS D'ANNEE EN FONCTION DU RESULTAT DES NEGOCIATIONS A MENER AVEC LE CANADA AU SUJET DU VOLUME CONTRACTUEL A PREVOIR).

4.3 CHINE

A) VISITE MINISTERIELLE

LE 4 DECEMBRE, LE VICE-MINISTRE CHINOIS DES RELATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES EXTERIEURES, M. JTA SHE, A EU DES ENTRETIENS AVEC LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP ET AVEC M. NARJES.

DU COTE CHINOIS, ON A REITERE TOUTE L'IMPORTANCE QUE LES PLUS HAUTES AUTORITES DU PAYS ACCORDENT A L'INTENSIFICATION DES LIENS AVEC LA COMMUNAUTE ET ON A EXPRIME LE DESIR DE VOIR LA COMMUNAUTE PRENDRE UNE PART ACCRUE DANS LES EFFORTS DE MODERNISATION ET DE RATIONALISATION ACTUELLEMENT EN COURS DANS L'ECONOMIE CHINOISE.

LE VICE-MINISTRE CHINOIS A, EN OUTRE, EVOQUE LES PROFONDES REFORMES ECONOMIQUES RECEMMENT DECIDEES PAR LES AUTORITES CHINOISES ET QUI NE MANQUERONT PAS D'AVOIR UNE REPERCUSSION POSITIVE SUR NOS ECHANGES AINSI QUE SUR L'ENSEMBLE DES RELATIONS ECONOMIQUES.

B) COMMISSION MIXTE

LA 6EME REUNION DE LA COMMISSION MIXTE CEE-CHINE S'EST TENUE A BRUXELLES LES 4 ET 5 DECEMBRE DANS LE CADRE DE L'ACCORD COMMERCIAL DE 1981.

International Telex Western Union International, Inc.

International Telex Western Union International, Inc.

LES TRAVAUX ONT PORTE NOTAMMENT SUR LES POINTS SUIVANTS :
ECHANGE DE VUES GENERAL SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCORD, SUR
LE DEVELOPPEMENT ET LES PERSPECTIVES DU COMMERCE, BILAN DES
ACTIONS DE COOPERATION, ECHANGE DE VUES SUR LA SITUATION
ECONOMIQUE RESPECTIVE DE LA COMMUNAUTE ET DE LA CHINE.

4.4 JAPON : VISITE DE M. DAVIGNON

LE VICE-PRESIDENT DAVIGNON, LORS D'UNE VISITE A TOKYO DU 3 AU 5
DECEMBRE, A RENCONTRE LE PREMIER MINISTRE DU JAPON, M.
NAKASONE, ET A EU DES ENTRETIENS AVEC LES PRINCIPAUX MEMBRES DU
GOUVERNEMENT (1ER MINISTRE, AFFAIRES ETRANGERES, MITI, SCIENCE
ET TECHNOLOGIE, AGENCE DE PLANIFICATION ECONOMIQUE, MINISTRE
CHARGE DE LA COORDINATION POUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES) SUR
L'ENSEMBLE DES RELATIONS ECONOMIQUES COMMUNAUTE-JAPON.

A CETTE OCCASION, LE VICE-PRESIDENT A PRESENTE AUX AUTORITES
JAPONAISES UN PROJET D'ECHANGE DE LETTRE SUR LA COOPERATION
DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE ET DES
DISCUSSIONS ONT EU LIEU CONCERNANT LA MODERATION DES
EXPORTATIONS JAPONAISES EN 1985 : UNE CONCLUSION FORMELLE A CE
SUJET POURRAIT INTERVENIR EN DEBUT DE SEMAINE PROCHAINE.

LE VICE-PRESIDENT A EGALEMENT RENCONTRE A TOKYO UN CERTAIN
NOMBRE DE LEADERS DU MONDE POLITIQUE, DES MEMBRES DU KEIDANREN
(PATRONAT JAPONAIS), DES REPRESENTANTS EUROPEENS DU MONDE DES
AFFAIRES ET LA PRESSE.

4.5 EGYPTE

LE PRESIDENT THORN S'EST ENTRETENU JEUDI AVEC LE DR. BUTROS B.
GHALI, MINISTRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE
ARABE D'EGYPTE.

LE PRESIDENT THORN A PASSE EN REVUE AVEC M. B. GHALI LES
CONCLUSIONS DU CONSEIL EUROPEEN CONCERNANT LE MOYEN ORIENT.
L'ENTRETIEN A EGALEMENT PORTE SUR LA RECENTE VISITE DU ROI
HUSSEIN EN EGYPTE.

SUR LE PLAN BILATERAL, LE PRESIDENT THORN A ASSURE SON
INTERLOCUTEUR DE LA VOLONTE DE LA COMMISSION DE CONTRIBUER AU
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'EGYPTE.

4.6 GATT : REUNION DES PARTIES CONTRACTANTES

LA 40EME SESSION DES PARTIES CONTRACTANTES S'EST ACHEVEE
VENDREDI AVEC UN JOUR DE RETARD SUR LE CALENDRIER PREVU :
SESSION ORDINAIRE QUI REVET UNE CERTAINE IMPORTANCE POUR LA
POURSUITE DES TRAVAUX DU GATT DANS LE FUTUR, NOTAMMENT LA MISE
EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DECIDE EN NOVEMBRE 1982 PAR
LES MINISTRES.

DES CONSULTATIONS INTENSIVES ONT PERMIS DE PARVENIR A UN ACCORD
D'ENSEMBLE SUR LES ACTIONS A ENTREPRENDRE D'ICI LA PROCHAINE
SESSION ORDINAIRE DE NOVEMBRE 1985.

AINSI, ON PEUT FAIRE VOIR QUE :

- DANS LE DOMAINE DES SERVICES, DU TRAVAIL CONCRET POURRA ETRE ENTAME DESORMAIS AU SEIN DU GATT.
- POUR LE COMMERCE DES PRODUITS DE CONTREFAÇON BLOQUES DEPUIS DES ANNEES, UN DEPART EST DESORMAIS AMORCE AVEC LA CONVOCATION D'UN GROUPE D'EXPERTS DE POLITIQUE COMMERCIALE ET D'AUTRES DISCIPLINES.
- POUR LES FLUCTUATIONS DES TAUX DE CHANGE, LEURS EFFETS SUR LE COMMERCE SONT FORMELLEMENT RECONNUS ET CE DOSSIER CONTINUE A RETENIR L'ATTENTION DU GATT.

CETTE SESSION A DONC PERMIS D'ENREGISTRER UN ETAT D'AVANCEMENT EQUILIBRE DES TRAVAUX AINSI QUE DES PERSPECTIVES RAISONNABLEMENT REALISTES POUR LA POURSUITE DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE 1985. CELA CONSTITUE UN SIGNAL POSITIF DANS LE COMBAT CONTRE LA MONTEE DU PROTECTIONNISME : PLUS ENCORE, IL OUVRE DESORMAIS LA VOIE POUR FAIRE CHEMINER L'IDEE D'UN NOUVEAU CYCLE DE NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES. POUR SA PART, LA COMMUNAUTE ENVISAGE FAVORABLEMENT POUR LE COMMENCEMENT DE L'ANNEE 1985 UNE REUNION DES PARTIES CONTRACTANTES A HAUT NIVEAU POUR FAIRE LE POINT DES CONSULTATIONS ET REFLEXIONS. C'EST ENSUITE SEULEMENT QUE POURRA ETRE ENVISAGE UN LANCEMENT PLUS FORMEL DES TRAVAUX PREPARATOIRES.

4.7 DROIT DE LA MER

TROIS JOURS AVANT LA DATE LIMITE DU 9 DECEMBRE, LE CONSEIL A AUTORISE LE REPRESENTANT PERMANENT IRLANDAIS ET LE CHEF DE LA DELEGATION DE LA COMMISSION A NEW YORK A SIGNER LA CONVENTION AU NOM DE LA CEE. L'ALLEMAGNE ET LE ROYAUME-UNI, QUI NE SIGNERONT PAS EUX-MEMES, SE SONT ABSTENUS.

LA CONVENTION PREVOIT EXPRESSEMENT LA SIGNATURE PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES LEURS ETATS MEMBRES ONT TRANSFERE DES COMPETENCES DANS LE DOMAINE DU DROIT DE LA MER. LES COMPETENCES COMMUNAUTAIRES CONCERNENT ESSENTIELLEMENT LA PECHE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN.

TOUS LES ETATS MEMBRES ESTIMENT QUE LA CONVENTION CONSTITUE UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE A LA CODIFICATION ET AU DEVELOPPEMENT PROGRESSIF DU DROIT INTERNATIONAL DANS BEAUCOUP DE DOMAINES. PAR CONTRE, LA GRANDE MAJORITE EST DE L'AVIS QUE LES PREVISIONS CONCERNANT L'EXPLOITATION DES FONDS MARINS, INTERPRETEES COMME UN PREMIER PAS VERS LE 'NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL' NECESSITENT D'ETRE RECTIFIEES. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE LA RFA ET LE ROYAUME-UNI ONT DECIDE -COMME LES ETATS-UNIS- DE NE PAS SIGNER ET POUR LAQUELLE PLUSIEURS AUTRES ONT INDIQUE, LORS DE LEUR SIGNATURE, QU'UNE DECISION DE RATIFIER SERAIT PRISE A LA LUMIERE DES RESULTATS DES EFFETS DEPLOYES EN VUE D'ABOUTIR A UNE CONVENTION UNIVERSELLEMENT ACCEPTABLE.

LA CONVENTION ENTRERA EN VIGUEUR APRES LA SOIXANTIEME RATIFICATION. ON NE PEUT EXCLURE QUE CECI N'INTERVIENNE QU'APRES UN LONG DELAI PENDANT LEQUEL UNE 'COMMISSION PREPARATOIRE' CONTINUERA A ELABORER UN CERTAIN NOMBRE D'ACTES SECONDAIRES, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE L'EXPLOITATION DES FONDS MARINS.

LA COMMUNAUTE Y ...BERA AVEC HUIT ETATS MEMBRES EN TANT QUE MEMBRE ALORS QUE LES REPRESENTANTS ALLEMAND ET BRITANNIQUE ASSISTERONT COMME OBSERVATEURS.

4.8 PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA FAIM

LA COMMISSION, DANS LE CADRE DU PROGRAMME 1984, VIENT D'APPROUVER LES PROJETS SUIVANTS :

- NIGER : 500.000 ECU POUR DES ACTIONS DE REBOISEMENT ET DE PROTECTION DU MILIEU ET 2 MIO ECU AU FONDS DE ROULEMENT DE L'OFFICE DES PRODUITS VIVRIERS.

- MADAGASCAR : 1,9 MIO ECU POUR L'ASSISTANCE AU PAYSANNAT PAR LA FOURNITURE D'INTRANTS ET D'EQUIPEMENTS AFIN D'ATTEINDRE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE.

- JORDANIE : 700.000 ECU POUR LA RECHERCHE SUR LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LES ZONES ET REGIONS EXPOSEES A LA DESERTIFICATION.

4.9 FORTY-EIGHT SESSION OF THE FOOD AID COMMITTEE

THE SESSION TOOK PLACE AT THE HEADQUARTERS OF THE INTERNATIONAL WHEAT COUNCIL, LONDON, ON 29 AND 30 NOVEMBER. ALL MEMBER STATES OF THE COMMUNITY, WITH THE EXCEPTION OF LUXEMBOURG, WERE REPRESENTED.

A PROVISIONAL REPORT ON SHIPMENTS OF CEREALS FOOD AID BY MEMBERS OF THE FOOD AID CONVENTION DURING THE CROP YEAR 1983-84 WAS PRESENTED TO THE COMMITTEE, AND THE SECRETARIAT WAS CONGRATULATED ON THE WEALTH OF INFORMATION CONTAINED IN IT.

THE COMMITTEE DEVOTED A GOOD DEAL OF TIME TO CONSIDERING THE FOOD SITUATION IN DEVELOPING COUNTRIES IN GENERAL AND IN SUB-SAHARA AFRICA IN PARTICULAR. STATEMENTS WERE GIVEN BY W.F.P. AND F.A.O. OBSERVERS.

THE PROTOCOL EXTENDING THE FOOD AID CONVENTION 1980 WILL EXPIRE AT 30.6.85, AND IT WAS AGREED THAT AT ITS NEXT SESSION THE COMMITTEE SHOULD CONSIDER WHETHER IT SHOULD BE FURTHER EXTENDED OR REPLACED BY A NEW CONVENTION.

5. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ET DIVERSES

5.1 DEMISSION DE M. PISANI

M. EDGARD PISANI, VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION, A DU DEMISSIONNER DE SES FONCTIONS EN RAISON DE LA MISSION QUE VIENT DE LUI CONFIER LE GOUVERNEMENT FRANCAIS. LE PRESIDENT THORN A RENDU HOMMAGE A L'ACTION MENEES PAR M. PISANI DEPUIS 1981 COMME COMMISSAIRE AU DEVELOPPEMENT, ACTION DONT LA SIGNATURE PROCHAINE DE LA NOUVELLE CONVENTION DE LOME DEVAIT ETRE LE COURONNEMENT.

LE PRESIDENT THORN ASSURERA L'INTERIM DE M. PISANI JUSQU'A LA FIN DU MANDAT DE LA PRESENTE COMMISSION. IL REPRESENTERA LA COMMISSION A LOME POUR LA SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION A LA FIN DE CETTE SEMAINE.

5.2 RAPPORT DOOGE

LA COMMISSION EST PREOCCUPEE DE VOTR QU'EN DEPIT DE L'APPEL DU
PRESIDENT DU PARLEMENT, AUCUNE DECISION NE SERAIT CE QUE DE
PRINCIPE, N'AETE PRISE POUR LA CONVOCATION D'UNE CONFERENCE
INTER-GOUVERNEMENTALE, DE SORTE QU'A PART UN POINT DES TRAVAUX
EN MARS, LE VERITABLE RENDEZ VOUS EST POUR JUIN PROCHAIN. LES
TRAVAUX SE POURSUIVront CERTES, MAIS SANS L'IMPULSION POLITIQUE
QU'AURAIT APPORTEE AU MOINS UNE DECISION DE PRINCIPE.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR

64215 EURCOM UM
21877 COMEU B
VIA WUI Q

International, Inc.

WUI
Inte